FLASH INFO

Été 2022 : le service persiste et signe

SNCTA
Lyon Saint Exupéry

Lors d'une réunion organisée le jeudi 3 mars 2022, en prévision du CT SNA-CE le 11 mars, le chef du SNA-CE a présenté aux organisations syndicales les « mesures » qu'il entend prendre pour l'été 2022.

La préparation de l'été par le SNA-CE ne semble avoir été envisagée que sous l'angle des délais ATFCM. Le SNCTA a soulevé la question des dépassements de capacité observés en 2021 ainsi que celle de la fatigue (vacations longues, vacations complémentaires, etc.), mais ces sujets ne semblent pas intéresser l'administration.

Face à une hausse prévisible du trafic et à l'état de sous-effectif de Lyon, le SNA-CE et la DO ont décidé de revenir sur leurs engagements. Alors que nos cadres avaient assuré que l'administration « assumerait les délais » liés au sous-effectif, ils ont finalement changé d'avis : ce sera plutôt aux contrôleurs d'assumer, au travers d'une dégradation de leurs conditions de travail.

Plat principal du menu : afin d'éviter les délais, le chef SNA-CE confirme son intention de **baisser le droit à absence à 3 des équipes à 11 PC du 1er mai au 31 juillet.** Intention confirmée lors de la réception des documents officiels de préparation du CT, jeudi 3 mars au soir.

Des vacations longues et fatigantes, des vacations complémentaires et une baisse du droit à absences, le tout avec des outils techniques obsolètes. Voilà la vision de notre encadrement pour l'avenir. Le SNCTA est déterminé à s'opposer à cette dégradation annoncée de nos conditions de travail et organise une réunion de section le 11 mars 2022 à 14h, salle Monts d'Or afin de restituer les échanges en CT et discuter de « notre » préparation de l'été 2022.